Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Contestation de loyer

Par jim

Bonjour,

suite à des infiltrations dans mon appartement, mon propriétaire a reçu un rapport d'expertise lui demandant des réaliser les travaux nécessaires. Ce courrier date de novembre 2012. A ce jour, aucun travaux n'a été réalisé.

La mairie est passé ce mois-ci et va lui adresser certainement une mise en demeure de réaliser les travaux.

Puis-je contester le montant de mon loyer depuis la date du courrier de l'expert afin d'avoir un dédommagement?

Merci pour vos réponses.